



*Ministère de la Santé et des Sports*

*La Ministre*

*Paris, le* 26 FEV 2009

Monsieur le député, *Che Michel,*

Parce qu'il est particulièrement attaché à la qualité de l'offre de soins hospitalière et que les établissements de santé jouent un rôle déterminant pour la santé de nos concitoyens, le Gouvernement a décidé d'une intervention financière forte pour soutenir les investissements hospitaliers. C'est pourquoi j'ai élaboré, avec l'ensemble de mes services, le plan Hôpital 2012 qui mobilisera, pour la période 2008-2012, près de 10 milliards d'euros d'investissements.

Les orientations que j'ai retenues sont l'accompagnement de la recomposition hospitalière, pour mieux répondre aux besoins des patients sur le territoire, la modernisation des établissements de santé et l'accélération de la mise en œuvre des systèmes d'information hospitaliers. J'ai également demandé à ce qu'une attention particulière soit portée sur l'équilibre financier des opérations soutenues, garant de la viabilité des projets.

Le plan Hôpital 2012 concerne non seulement les hôpitaux publics, mais aussi les établissements privés.

Dans ce cadre, le centre hospitalier de Chambéry a présenté un dossier d'aide à l'investissement concernant un projet immobilier. Au terme d'un examen très approfondi, j'ai le plaisir de vous informer que ce projet, d'un montant total de 155.251.000 euros a été retenu. Il bénéficiera d'un soutien financier à hauteur de 77.625.000 euros.

La notification de cette décision parviendra dans les prochains jours au directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation, qui est chargé du suivi et de la mise en œuvre du plan Hôpital 2012. Je vous invite, le cas échéant, à le contacter pour toute précision concernant le projet soutenu.

L'égalité d'accès au soin de nos concitoyens sur le territoire et la qualité des soins dispensés par les professionnels dans les établissements sont deux piliers de ma politique.

Vous remerciant de votre implication dans la modernisation de notre système de soins, je vous prie d'agrèer, monsieur le député, l'expression de mes salutations distinguées.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN